

# PROGRAMME DE FORMATION VAE

## CENTRE DE FORMATION ADITI OF-CFA-VAE

Date de mise à jour du document 23/04/2022

**Vous exercez déjà dans un salon de coiffure mais vous n'êtes pas titulaire du brevet professionnel coiffure indispensable pour ouvrir votre propre salon?  
La VAE BP Coiffure vous permet d'y remédier et d'officialiser vos compétences.**

### 1. OBJECTIFS DE LA FORMATION

Apporter une aide méthodologique à l'élaboration du dossier rédactionnel de VAE (ou livret 2), au regard des compétences exigées pour l'obtention du diplôme ou de la certification.  
Préparer le candidat à l'entretien d'évaluation de jury de validation de VAE.

L'accompagnement aide le candidat à la VAE à valoriser ses expériences, facilite la construction du dossier et prépare à l'entretien avec le jury de validation.

Le Brevet Professionnel Coiffure est un diplôme national qui atteste l'acquisition d'une haute qualification dans l'exercice de cette activité professionnelle, favoriser le développement de leurs compétences et l'accès aux différents niveaux de la qualification professionnelle. Le titulaire du BP Coiffure est compétent dans les techniques d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de coloration et d'éclaircissement, de mise en forme temporaire ou durable et de coiffage. Il conçoit et réalise des coiffures personnalisées. Il assure l'animation et la gestion du personnel, la vente et le développement des produits et des services et participe à la gestion administrative et financière de l'entreprise.

Le titulaire de ce diplôme est autorisé à **ouvrir son propre salon de coiffure**.  
Il peut exercer son activité comme employeur ou salarié.

#### **Le diplôme de niveau IV est inscrit au RNCP**

La VAE répond aux attentes et aspirations des salariés à de multiples niveaux :

- > faire reconnaître et valoriser ses compétences professionnelles,
- > s'auto-évaluer et conforter ses savoir-faire et ses connaissances par une qualification reconnue,
- > progresser vers un nouveau poste et des responsabilités renforcées,
- > accéder à une formation nécessitant des pré-requis en termes de diplôme,
- > entretenir son employabilité et préparer une reconversion vers des activités diversifiées.

### 2. PUBLIC CONCERNE Titulaire du CAP coiffure ou d'une mention complémentaire.

### 3. PRE-REQUIS

Avoir plus de 3 ans d'expérience dans le domaine de la coiffure .

Être titulaire d'une notification de recevabilité en vigueur, émise par le Dispositif académique de validation des acquis (DAVA), c'est-à-dire une validation du livret 1.

### 4. PASSERELLES

Après obtention de votre BP vous pouvez-vous présenter en BM Brevet de Maîtrise coiffure.

### 5. DURÉE DE FORMATION

#### Suivant la formule d'accompagnement à la VAE choisi

La formation se déroule sur 2mois pour une durée horaire de 18 heures pour la formule essentiel.

La formation se déroule sur 4mois pour une durée horaire de 28 heures pour la formule classique .

**Un devis sera effectué suivant votre niveau de compétences et la formule choisi.**

Horaires Suivant la formule d'accompagnement à la VAE choisi un planning horaire sera communiqué.

## 6. MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXECUTION DE L'ACTION ET SES RESULTATS : MOYENS D'EVALUATION DES ACQUIS MIS EN ŒUVRE :

- ➡ Convention de formation en double exemplaires
- ➡ Convocation
- ➡ Au cours de l'accompagnement à la V.A.E, le(a) bénéficiaire émarge une attestation de présence,
- ➡ À l'issue de l'accompagnement à la V.A.E, le(a) bénéficiaire remplit un questionnaire de satisfaction lui permettant d'évaluer les apports de la formation,
- ➡ Il (Elle) répond également à un Quizz d'évaluation de connaissances,
- ➡ À l'issue de son passage devant le jury et au moment de la réception du résultat, le (la) formateur(trice) reprend contact avec le(a) bénéficiaire pour faire un point sur l'état d'avancement de son projet au cours d'un entretien physique ou téléphonique.

### Contenu :

- Attendus de la démarche de VAE
- Appropriation du référentiel
- Choix des expériences significatives
- Explication de l'expérience
- Analyse des situations: de l'activité à la compétence
- Préparation à l'entretien oral avec le jury d'évaluation
- Entretien post-jury

## 7. MOYENS PÉDAGOGIQUES , METHODES ET TECHNIQUE D'ENCADREMENT

✂ **Les moyens humains :** Le centre de formation dispose de 1 formateur d'accompagnement.

✂ **Les moyens logistiques :** 1 salle de pratique et 2 salles d'enseignement général.

✂ **Les supports pédagogique :** Livret de suivi du candidat, études de cas, exercices d'applications, mises en situation pratique.

✂ **Les outils techniques et pédagogiques :** Vidéos, tableaux, télévision, ordinateurs, vidéoprojecteur, internet, matériels de salon de coiffure.

L'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E) est réalisé par un(e) consultant(e) formateur/trice en évolution professionnelle. Il est individualisé. Les séances se déroulent sous la forme d'entretiens personnalisés. Durant ces entretiens, le (la) formateur (trice) apporte son expertise technique, sa capacité à formaliser et à analyser. Concernant la préparation de la présentation orale devant le jury d'examen, le (la) formateur (trice) peut être amené(e) à proposer un *training* pour familiariser le(a) candidat(e) à cet exercice de communication.

### Encadrement de l'accompagnement :

Professionnels titulaire d'un titre de niveau 1 au RNCP, professionnels ayant une expertise du métier en lien avec la certification visée.

### Les méthodes utilisées peuvent être :

- Entretiens personnalisés,
- Rédaction de compte-rendu d'expériences,
- Recherche de témoignages et de preuves,
- Analyse du référentiel de compétences du diplôme,
- Training de communication pour préparation à l'entretien avec le jury,
- Entretien post-jury ;

## 8. CONDITIONS DE DEROULEMENT DE LA PRESTATION

Après avoir effectué l'entretien individuel conseil (gratuit) nous détermineront la formule d'accompagnement vous recevrez une convocation avec le règlement intérieur du centre de formation Aditi ainsi que le nom de votre référent pédagogique suivie du planning de rendez-vous individuel

### LES DIFFÉRENTES FORMULES D'ACCOMPAGNEMENT À LA V.A.E

Le centre de formation Aditi propose deux formules d'accompagnement à la V.A.E.

**Introduction : se préparer pour réussir sa V.A.E**

#### Formule essentiel :

- **Étape 1** : rédiger son historique professionnel,
- **Étape 2** : décrire ses activités phares,
- **Étape 3** : analyser le référentiel du diplôme.

#### Formule classique :

- **Étape 4** : rapprocher ses expériences professionnelles du diplôme,  
*Cette étape comprend l'accompagnement à la rédaction du dossier écrit,*
- **Étape 5** : préparer l'entretien de validation (oral de V.A.E).

## 9. PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

La prestation est ouverte à tout public. Pour les personnes en situation de handicap, les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Quand l'accès aux locaux n'est pas possible, une solution est systématiquement recherchée. En dernier recours et avec l'acceptation du (de la) bénéficiaire, la formation pourra être réalisée entièrement à distance (distanciel synchrone).

10. LIEU DE FORMATION : Centre de formation ADITI, 66 rue Reynaude 83600 FREJUS

11. COÛT DE LA FORMATION : Voir les 2 formules de l'accompagnement à la VAE ou devis joint. Cette offre de formation est éligible au CPF\* (\*Compte Personnel de Formation).

## LES 2 FORMULES D'ACCOMPAGNEMENT À LA V.A.E

« Formule essentiel »	« Formule classique »
<p>1 entretien conseil (gratuit) 1 entretien individuel (4h) pour réaliser l'historique professionnel. 1 entretien individuel (4h) pour décrire ces activités professionnelles phares. 1 entretien individuel (2h) pour analyser le référentiel du diplôme. 2 entretiens individuels (8h) pour rapprocher d'expérience professionnelle diplôme</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• L'accompagnement est assuré par un consultant formateur</li><li>• La durée de l'accompagnement à la V.A.E et de deux mois à raison d'un entretien /2 semaines</li></ul>	<p>1 entretien conseil (gratuit) 2 entretiens individuels (8h) pour rédiger l'historique professionnel 2 entretiens individuels (8h) pour décrire ces activités professionnelles phares 1 entretien individuel (2h) pour analyser le référentiel du diplôme 2 entretiens individuels (8h) pour rapprocher expérience professionnelle diplôme 1 entretien individuel (2h) pour préparer l'entretien de validation (oral de V.A.E)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• L'accompagnement est assuré par un consultant formateur</li><li>• La durée de l'accompagnement à la V.A.E et de quatre mois à raison d'un entretien /2 semaines</li></ul>
<p><b>1500 € TTC</b> <i>Pour 18 heures de formations en entretien personnalisés</i></p>	<p><b>2400 € TTC</b> <i>Pour 28 heures de formations en entretien personnalisés</i></p>

### Dispositions financières

ACCOMPAGNEMENT VAE Dossier inscription en centre Académique

Une action de VAE est prise en charge à la condition que le salarié engagé dans la démarche bénéficie d'un dispositif d'accompagnement.

Financement

- Taux de prise en charge : 50 €/ heure dans la limite du plafond annuel de l'entreprise
- Durée : maximum 24 heures.

## 12. MODALITES D'INSCRIPTION ET DELAIS D'ACCES A NOTRE FORMATION:

Afin de vous inscrire pour un accompagnement VAE, merci de contacter: Nathalie D'HULST au 06 48 18 77 72 [aditiformation@gmail.com](mailto:aditiformation@gmail.com) pour obtenir votre bulletin d'inscription.

Un questionnaire, un CV ou toute autre pièce peut vous être demandé afin que nous puissions nous positionner sur votre niveau à l'entrée de la formation.

Toute demande de prestation s'accompagne de la transmission d'un devis précisant le montant (TTC) de la prestation, ainsi que ses dates de réalisation. Le devis est transmis sous format électronique par email ou par voie dématérialisée par le biais de l'application Dropbox. La prestation, après acceptation du devis et signature du contrat ou de la convention de formation, peut démarrer en respectant un délai minimum de 14 jours calendaires.

Renseignez-vous auprès du (de la) consultant(e) référent(e) pour mettre en place le planning de votre accompagnement à la V.A.E.

Une fois votre inscription validée, nous vous adresserons votre contrat d'accompagnement signé et une convocation avec votre planning d'accompagnement. Le tout vous sera envoyée par mail avant le début de l'accompagnement.

**1 candidat accompagnés par le centre de formation ADITI 100 % de taux de réussites pour une validation totale et 100% de satisfaction.**

Information : pour toutes demande de dossier contacté Mme D'HULST Nathalie afin d'évaluer vos besoins un premier rendez-vous pour effectuer un devis .

Le démarrage de la formation et accessible sous 14 jours après avoir effectué l'ensemble des formalités administratifs.



**Formations accessibles aux personnes en situation de Handicap**

**Si vous-avez une situation particulière appelez-nous !!!**

**Certaines situations doivent être traité au cas par cas**

**Les programmes sont accessibles pour information sur le site internet et envoyer sur demande par mail à l'adresse indiquée ci-dessous**

CENTRE DE FORMATION ADITI OF-CFA-VAE

66 rue REYNAUDE 83600 FREJUS Tél : 06.48.18.77.72 Mail : [aditiformation@gmail.com](mailto:aditiformation@gmail.com)

Enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 93 83 05 252 83 auprès de la préfecture de région Provence-Alpes-Côte d'Azur SIRET : 79104029800030 UAI : 0831802H

Programme de formation disponible sur mon site: <https://aditiformation.wixsite.com/monsie>